

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT DE COLLECTE
DES ORDURES MENAGERES
DE L'EST VENDEEN

Arrondissement
De LA ROCHE SUR YON

SEANCE DU 31 JANVIER 2023

N° OM31012302
CM/BB

L'an deux mille vingt-trois, le trente et un du mois de janvier, à 18H30, à la Salle de la Forêt, à Saint-Prouant, a eu lieu l'Assemblée Générale du Syndicat de Collecte des Ordures Ménagères de l'Est Vendéen, sous la présidence de Monsieur Yannick SOULARD, vice-Président.

Date de convocation : 25/01/2023

Nombre de Conseillers Syndicaux : 36
Nombre de votants : 21

Nombre de présents : 21
Nombre de oui : 21

PRESENTS : Lydie AVOINE (suppléante), Lionel GAZEAU, Franck JAUD, Jean-Claude MARCHAND, Frédéric PORTRAIT, Alain SCHMUTZ, Michel VINCENDEAU, Sophie BENETEAU (suppléante), Jean-Louis CORNIERE, Jeannick DEBORDE, Christian DROUULT, Anthony GRIMAUD, Philippe RIPAUD, Yannick SOULARD, Marie-Jeanne BENOIT, Alain CAREIL, Jean-Michel CHATONIER, Claude CLERJAUD, Pascal COUSIN, Christian GUENION, Jean-Yves BRICARD, formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES : Adeline AUBERGER, Anne BIZON, Dominique MARTIN, Emmanuelle MOREAU, Christophe PRIOU, Anne ROY, Pierre BERTRAND, Daniel DRAPEAU, Hélène MADORRA, Isabelle MOINET, Emmanuel TESSIER, Damien CRABEIL, Daniel MOTTARD, Jérôme CARVALHO, Yvan CHENU, Sylvie MARIOT, Jean-Pierre MALLARD.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical a nommé Monsieur Yannick SOULARD pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents, Vote le compte administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

Investissement		
Dépenses	Prévu :	3 875 724,00
	Réalisé :	327 597,33
	Reste à réaliser :	26 064,45
Recettes	Prévu :	3 875 724,00
	Réalisé :	3786 633,85
	Reste à réaliser :	0,00
<hr/>		
Dépenses	Prévu :	6 955 100,00
	Réalisé :	6 136 891,14
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	6 955 100,00
	Réalisé :	7 460 952,55
	Reste à réaliser :	0,00
Investissement :		3 459 036,52
Fonctionnement :		1 324 061,41
Résultat global :		4 783 097,93

Fait et délibéré à Saint-Prouant, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme,

Le Président,

Le Secrétaire de séance

Jean-Pierre MALLARD

Signé électroniquement par : Jean-Pierre Mallard
Date de signature : 01/02/2023
Qualité : Président du SCOM Est Vendéen

Yannick SOULARD

Signé électroniquement par :
Yannick Soulard
Date de signature : 01/02/2023
Qualité : Vice-président du SCOM
Est Vendéen